

***Bureau d'audience publique sur l'environnement  
(BAPE)***

**318 P  NP  DM186**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-  
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

***Présentation d'un mémoire***

***Nom du projet:***

***Parc éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville  
Montérégie, Québec***

***Présenté par:***

***Société d'histoire des XI  
(SHXI)***

***234, rue Saint-Patrice  
Saint-Patrice-de-Sherrington (Qc.)  
J0L 2N0***

***Tél: (450) 245-1046***

## Au sujet de la Société d'histoire des XI:

*La Société d'histoire des XI (SHXI) a été fondée le 9 septembre 2009. Elle regroupe l'ensemble des onze municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville dont le territoire est réparti sur une superficie de 797 kilomètres carrés et qui totalise une population d'environ 27,000 personnes.*

### **MISSION**

*"Découvrir, préserver et promouvoir l'histoire et la patrimoine de la région pour le bénéfice des générations futures."*

*Le mandat premier de la SHXI vise la protection du patrimoine de la région afin de léguer ses richesses aux générations futures.*

*L'organisme vise donc à faire avancer l'étude de l'histoire locale, identifier et promouvoir la préservation des édifices et monuments historiques, participer et collaborer à l'analyse des sols et des sous-sols et faire valoir et promouvoir l'histoire et notre patrimoine local.*

*La SHXI est légalement constituée auprès des instances gouvernementales et possède sa Charte déposée au registre le 15 janvier 2010 sous le numéro d'entreprise du Québec 1166329970.*

*Son Conseil d'administration (C.A.) est composé de sept (7) membres dont vous trouverez les coordonnées à l'annexe A.*

*En date du mercredi 25 mai 2015, le C.A. de la SHXI a adopté la résolution 2015-26 dont le libellé se lit comme suit:*

*La SHXI vs. le dossier des éoliennes:*

**Proposition 2015-26:** *Ronald Poliquin propose que la SHXI signifie, au moyen d'un mémoire au BAPE, sa préoccupation sur les effets d'un tel projet sur notre région qui se démarque par son histoire, son patrimoine bâti, ses terres et son héritage agricole de même que par ses produits du terroir.*

**Secondée par:** *Huguette Hébert*

**Acceptée à l'unanimité.**

**Argumentaire:**

La SHXI est d'avis que le projet du parc éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville ainsi que tout autre projet de ce type dans notre région, est **indésirable** dans le milieu pour les raisons suivantes:

**1-) Protection de notre patrimoine et préservation de notre histoire:**

D'entrée de jeux, il est primordial de réaliser et de garder en mémoire le fait que:

**"À chaque fois que nous modifions ou détruisons notre patrimoine, nous le perdons pour toujours. "**

Les riches terres agricoles de notre région sont absolument indissociables de son histoire. En effet, nos ancêtres ont rapidement compris la grande richesse des terres sous leurs pieds et ont dévoué leurs vies et celles de leur famille à la faire fructifier. Plus de douze générations de cultivateurs y ont laissé la sueur de leur front. L'histoire de toute leur vie et de celle de leur descendance est inscrite dans les champs, les fossés, les forêts, les érablières, les villages, les fermes et les maisons. Ces histoires humaines se sont jouées sur le canevas riche des événements politiques et sociaux des 350 dernières années qui ont été une composante majeure de l'histoire de notre nation.

Or, l'érection de 8 éoliennes de 144 m. de hauteur dans les champs agricoles, représente une attaque majeure voire même, un viol irréparable à l'intégrité de notre patrimoine.

Il est aussi très important de prendre en considération que la **nouvelle Loi sur le Patrimoine culturelle du Québec**, qui est entrée en vigueur le 19 octobre 2012, légifère sur le paysage culturel patrimonial qui est reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables **qui témoignent d'une activité humaine particulière sur ce territoire**. Il découle des activités humaines et des événements qui ont laissé leur marque dans le paysage à travers le temps.

De plus, une autre initiative majeure est en voie de réalisation de concert avec le ministère de la Culture et des communications du Québec. Il s'agit d'un circuit touristique qui sera inauguré officiellement en novembre 2016. Ce projet s'intitule : **« Montérégie, Pays des Patriotes »**.

*Ce projet regroupera l'ensemble des municipalités de la Montérégie touchées par les événements de 1837/1838, dont la nôtre. Une carte touristique sera imprimée et distribuée et une campagne de promotion, visant à attirer le touriste sera lancée à l'automne 2016.*

*L'introduction d'un si fort élément industriel sur le territoire dit des "Jardins-de-Napierville, le "garde-manger" de notre province, historiquement agricole, maraîcher et touristique dénature radicalement l'âme même de la région et change inexorablement sa trajectoire historique et la nature de son patrimoine.*

## **2-) Le bénéfice pour les générations futures:**

*Une composante majeure de notre mission vise à nous assurer que nos actions, relatives à la préservation et à la promotion de notre histoire et de notre patrimoine, **bénéficient aux générations futures.***

*Quel bénéfice peut-être engendré par un compromis aussi majeur sur la vocation d'une région historique, déjà économiquement fonctionnelle?*

*Bien que l'énergie provenant d'une source aussi verte que le vent soit désirable, la question importante à poser est: pourquoi installer ces opérations industrielles dans un environnement agricole et rural où elles créeront un contraste brutal avec la vocation locale établie depuis des centaines d'années?*

*Nous rejoignons la mission de plusieurs organismes qui oeuvrent en milieu rural au Québec. Entre autres, la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) s'est donné comme mission de:*

*"Garantir, pour les générations futures, un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles en assurant la protection du territoire agricole et en contribuant à introduire cet objectif au coeur des préoccupations du milieu."*

*Donc, si la Société d'histoire des XI doit explorer l'histoire et protéger le patrimoine de la région, il est clair que notre position est de protéger le territoire agricole. Au contraire des bénéfiques, l'érosion lente de la vocation de la région qui débute ici avec ce projet ne servira qu'à diluer encore plus l'histoire des Québécois en leur faisant perdre les milieux de vie qui ont vu naître le peuple.*

*L'argumentaire que nous défendons se résume comme suit:*

***"Ce que nous construisons aujourd'hui constitue notre patrimoine de demain."***

*La SHXI est d'avis que nous agissons de façon irresponsable et irrespectueuse envers notre relève agricole et les générations futures dans ce dossier en transformant les plus belles terres agricoles du Québec en un désert industriel éolien. Nous considérons de plus que dans ce dossier, **la CPTAQ a complètement abdiqué à sa mission première d'assurer la protection du territoire agricole et a contribué à introduire cet objectif au cœur des préoccupations du milieu. Cette prise de position est totalement à contre-courant avec les préoccupations du milieu et surtout contraire à son rôle premier de protéger le territoire agricole alors que l'on sait pertinemment qu'il reste à peine 2% de bonne terre agricole au Québec.***

### **3-) Analyse des sols et des sous-sols:**

*" Notre territoire se situe dans le triangle formé par le Richelieu, le lac Champlain et le fleuve Saint-Laurent. Recouvert d'une calotte de glace pouvant atteindre une épaisseur de 4 kilomètres lors de la dernière glaciation, il ne sera complètement dégagé de sa couverture hyperboréenne qu'il y a environ 10,000 ans.*

*Toute cette fonte a laissé en place une vaste étendue d'eau que les scientifiques ont appelée mer de Champlain et, qui a recouvert notre domaine durant de longs millénaires. Il est à noter que la colline de Covey, située à l'ouest, était une plage de cette mer et marquait sa limite sud.*

*Tous ces chambardements ont **puissamment travaillé** nos parages, semant des roches de diverses tailles dans les champs, disposant en vrac marécages, tourbières et autres milieux humides et influençant **la qualité des sols.**"*

**Extrait du** *site internet de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville préparé par monsieur Pierre Couture, historien.*

*Notre région est reconnue comme étant « Les Jardins du Québec » justement à cause de la qualité de ses sols. On y retrouve de belle grande terre noire propice à l'imigration mais aussi de belles terres argileuses idéales à l'établissement de vignoble. Comment peut-on se permettre de saccager ces terres qui ont pris des milliers d'années à se façonner? Si on introduit des milliers de tonnes de produits chimiques dans ces sols, on cause un tord irréparable à ces sols incomparables et de qualité supérieure.*

*L'histoire nous apprend aussi que notre région a été l'un des bastions du mouvement des Patriotes (1837-1838) qui constitue, sans l'ombre d'un doute, un pan important de l'histoire et de l'évolution du Québec. Au moment des "troubles", rapellons-nous que le conquérant a saccagé et mis à feu des villages entiers, des maisons et des bâtiments construits par nos ancêtres. Des vestiges de cette histoire et de ce patrimoine se retrouvent aujourd'hui enfouis dans les sols et les sous-sols de notre région.*

*Puisque notre région représente aussi le chemin nord-sud terrestre le plus emprunté depuis la découverte du continent par les explorateurs de la côte est nord-américaine, et que ce fait est demeuré vrai depuis les 250 dernières années, que risquons-nous de perdre sous ces constructions industrielles?*

*Ce projet industriel risque de mettre en péril ou de détruire à tout jamais des vestiges qui nous permettrait de mieux connaître le mode de vie de nos ancêtres dans une région qui a marqué l'évolution et l'histoire du Québec et de l'Amérique du Nord.*

*Enfin, il est évident que l'érection de 8 éoliennes d'une hauteur de 144 m. requiert des assises solides composées de milliers de tonnes de béton constitués de matière chimique et toxique. Il est important de réitérer le fait qu'une telle construction aura des impacts extrêmement négatifs et majeurs sur la **qualité des sols de la région si puissamment travaillés au cours des millénaires***

## Conclusion

*Le but d'une société d'histoire comme la nôtre n'est certes pas de résister ou de s'objecter à toute forme d'évolution ou de modernité. Tel que mentionné précédemment, nous devons toujours garder en mémoire que: "À chaque fois que nous modifions ou détruisons notre patrimoine, nous le perdons pour toujours. " Et que: "Ce que nous construisons aujourd'hui constitue notre patrimoine de demain."*

*Notre défi consiste donc à nous assurer que nos activités humaines et nos actions constituent une "valeur ajoutée" nous permettant de garder et de protéger les traces du passé, sans freiner l'avenir et ce, pour le bénéfice des générations futures.*

*Après analyse, nous concluons qu'à notre avis, le projet éolien industriel de Saint-Cyprien-de-Napierville ne constitue aucune valeur ajoutée sur le plan historique et patrimonial. Ce projet transformera à tout jamais notre territoire de façon assez importante pour dénaturer le patrimoine et mettre en danger l'exploration et la conservation de son histoire.*

*Merci de l'attention que vous porterez à ce mémoire!*

*Anne Pinsonneault  
Présidente  
Société d'histoire des XI*

*8 juin 2015*

***Annexe -A-***

**Membres du conseil d'administration de la SHXI**

***Anne Pinsonneault (Présidente)***  
77 Chemin Louis-Cyr (rte.221)  
Saint-Cyprien-de Napierville, Québec  
J0J 1L0

***Luc Mercier (Vice-président)***  
51, Place Chambord  
Candiac, Québec  
J5R 4W7

***Ronald Poliquin (trésorier)***  
1571, rang du Coteau  
St-Jacques-le-Mineur, Québec  
J0J 1Z0

***André Foucault (secrétaire)***  
84, Rue de l'Église  
Napierville, Québec  
J0J 1L0

***Danièle Charland (administratrice)***  
1418 Principale  
Saint-Michel, Québec  
J0L 2L0

***Huguette Hébert (administratrice)***  
58, Saint-Louis  
Lacolle, Québec  
J0J 1J0

***Fernand Bellemare (administrateur)***  
184 St-François  
Saint-Patrice-de-Sherrington, Québec  
J0I 2N0

***FIN DU DOCUMENT***